



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

presse régionale

Question au Gouvernement n° 1065

Texte de la question

AIDES À LA PRESSE

M. le président. La parole est à M. Patrice Martin-Lalande, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Patrice Martin-Lalande. Ma question était destinée à M. le Premier ministre.

La presse quotidienne régionale est lue chaque jour par 19 millions de lecteurs ; elle fait vivre 16 000 salariés, dont 5 000 journalistes et entretient, comme nous le savons tous, un réseau unique de 30 000 correspondants locaux.

Hier, pour la première fois de son histoire, la presse régionale unanime a publié un appel solennel aux pouvoirs publics à ne pas " casser " l'outil du portage.

Comme ancien rapporteur spécial du budget des médias, je peux témoigner que le portage constitue l'un des outils les plus efficaces pour la reconquête des lecteurs.

À juste titre, le gouvernement précédent, à la suite des états généraux de la presse écrite de 2008, avait considérablement augmenté l'aide au portage. Il l'avait maintenue, en 2012, au niveau de 45 millions d'euros. Aujourd'hui, les décisions prises par votre gouvernement menacent gravement le portage de la presse régionale, qui est une activité de main-d'oeuvre. Non seulement vous avez réduit cette aide au portage à 38 millions d'euros dans la loi de finances pour 2013, mais vous avez gelé le quart de la somme allouée.

Pour assurer le pluralisme de l'information et permettre la reconquête des lecteurs face à la concurrence de l'internet, le Gouvernement doit arrêter d'entraver le développement du portage, voire de l'étrangler.

C'est là l'exemple même de la mauvaise économie budgétaire car, avec le renoncement à ce qui constitue le meilleur outil de reconquête des lecteurs, ce sont toutes les autres aides à la presse qui perdent de leur efficacité.

Enfin, déjà privée des petites annonces, confrontée à un marché publicitaire en pleine régression et lourdement concurrencée par l'internet, la presse régionale a peur d'une nouvelle hémorragie de ses ressources si le Gouvernement remet en cause les règles du marché publicitaire.

La fourniture d'une information locale de qualité est une mission d'intérêt général. Votre gouvernement s'engage-t-il à maintenir les aides à la presse régionale pour lui permettre de remplir cette mission et de réussir son adaptation à l'ère numérique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, c'est la situation de la presse écrite dans son ensemble qui préoccupe le Gouvernement.

À l'automne dernier, les messageries Presstalis ont connu un certain nombre de mouvements sociaux qui ont considérablement fragilisé nos diffuseurs de niveau trois, notamment les kiosquiers. Nous avons pris des mesures d'urgence pour améliorer la situation sociale des kiosquiers, qui sont aujourd'hui le maillon le plus fragile de la chaîne de la presse. J'ai débloqué à cette fin un fonds de 1 million d'euros.

Le Gouvernement a aussi obtenu un accord historique des partenaires sociaux avec Presstalis pour permettre, pas à pas, de rétablir la situation de cette grande entreprise de distribution de la presse, sans laquelle il n'y aurait tout simplement plus de presse dans notre pays. Cet accord - historique, je le répète - se met en place petit à petit.

Il est vrai que l'aide au portage a vu ses crédits légèrement diminuer, mais il faut replacer cela dans une réflexion globale - celle que j'ai confiée à un groupe de travail sur les aides à la presse, présidé par Roch-Olivier Maistre. Ce groupe de travail a identifié un certain nombre de réformes à mettre en place pour éviter les doublons entre les aides.

Comme vous le savez, l'ensemble des aides à la presse dans notre pays représente, si l'on prend en compte la TVA, plusieurs centaines de millions d'euros. Il faut que ces aides soient efficaces. J'annoncerai demain matin un certain nombre de pistes de réforme qui permettront d'accompagner le secteur de la presse dans sa transition numérique et technologique. Tel est bien, en effet, l'enjeu : pouvoir cibler ces aides sur les évolutions technologiques et numériques et donner la priorité au niveau trois des diffuseurs, en particulier aux kiosquiers. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1065

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2013](#)